

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 15 novembre 2023

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 09/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 6

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Olivianne BELKADI

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Laurence LUCOTTE par Olivianne BELKADI, Bruno WIDENMANN par Gérard DOREMUS, Malika BEAUDET par Gérard MAGNE, Sonia PAGES par Francis JAMMES

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Yves BAISSAC

Objet: Location du Logement de la Mairie - appartement de droite - DE_2023_5_8

Le Maire informe l'assemblée que Monsieur Alexandre LECOUCHE a souhaité libérer l'appartement de droite - logement de la Mairie au 31 octobre 2023.

Suite à cette vacance, Mr. Louis FRYON travaillant sur le secteur, à la recherche d'un petit logement, s'est porté candidat pour la location de cet appartement à compter du 1^{er} décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir cette candidature aux conditions suivantes :

- o Loyer mensuel de 292.36 €
- o Dépôt de garantie : un mois de loyer
- o Révision annuelle du loyer au 1^{er} janvier en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de location correspondant ainsi que toutes les pièces y afférents.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance
Yves BAISSAC



Le Maire,
Gérard MAGNE



Publication sur le site de la Mairie le :

12/12/2023